ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VENDREDI 17 JANVIER 2020

exercice 2018-2019

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE CENTRE SOCIOCULTUREL RAIMON TRENCAVEL
13A Boulevard du GUESCLIN – 34500 BEZIERS – 04 67 31 27 34 – infos@mjc-beziers.org

Sommaire

Déroulement 3

L'équipe au 1er septembre 2019 4

Statistiques des adhérents 7

Rapport de gestion 8

Animation Globale 10

Axe d'intervention n°1 du projet social : l'accès à la culture et aux loisirs éducatifs pour tous 10

Axe d'intervention n°2 du projet social : la jeunesse 15

Action Collectives Familles 16

Axe d'intervention n°3 du projet social : l'accompagnement à la parentalité 16

Rapport Moral 20

Rapport du commissaire aux comptes 21

Rapport Financier 32

Budget prévisionnel 33

Rapport d'Orientation 34

Manifestations 2020 35

Déroulement

18 h **Accueil des adhérents**
Projection du court-métrage « Les marges du Chaos » C'est Mon Patrimoine 2019

18 h 30 **Rapport de gestion**
Rapport moral : Pierre Pagès, président
Rapport financier : Didier Fernandez, trésorier
Rapport du commissaire aux comptes : Jérôme Billy
Discussion et vote sur le rapport de gestion

Intermède
Chorale enfants

19 h 15 **Rapport d'orientation**
Catherine Aupetitgendre, vice-présidente
Discussion et vote sur le rapport d'orientation

Intermède
Lectures

19 h 45 **Résultat des élections au CA**

20 h 00 **Buffet**

L'équipe au 1er septembre 2019

48 bénévoles

Il y a plusieurs niveaux d'engagement dans l'activité bénévole : de l'activité occupationnelle à l'engagement dans le projet associatif. La contribution des bénévoles représente 4900 heures sur l'année.

Facteur d'inclusion sociale pour la personne, le bénévolat est très bénéfique pour la MJC car il alimente le projet associatif et fait vivre les deux commissions du projet socioculturel : la commission « vivre ensemble le projet social » et la commission « activités des familles ».

Chaque bénévole enrichit la MJC en apportant son talent et en s'engageant à ses côtés. En participant à la vie de l'association, du quartier, de la ville, le bénévole donne du sens à sa vie de citoyen. Il y a une cinquantaine de bénévoles à la MJC.

13 bénévoles dirigeants : élus pour 3 ans par les adhérents lors de l'AG composent le conseil d'administration :

PAGES	Pierre	Président
DERDEVET MENEAU	Colette	Vice-présidente
AUPETITGENDRE	Catherine	Vice-présidente
FERNANDEZ	Didier-David	Trésorier
TOULZA	Edith	Trésorière adjointe
DIGUET	André	Secrétaire
LADROUE-HEGE	Corinne	Secrétaire adjointe
FAGES	Monique	Administratrice
CHERTIER	Robert	Administrateur
COULOUMA	Evelyne	Administratrice
DIJOUX	Eric	Administrateur
GRAFF	Nicole	Administratrice
GREARD	Véronique	Administratrice

2 membres de droit :

FREY Alberte	Adjointe à la famille, la jeunesse, la petite enfance et aux affaires scolaires de la ville de Béziers
PERRAUD Marlène	Directrice régionale de la Fédération des MJC Méditerranée

Les bénévoles dirigeants sont les garants du projet associatif et de la défense des principes et valeurs de l'éducation populaire : la laïcité, l'accès à la culture de qualité pour tous, le partage et l'implication des personnes.

Le président et les membres du CA veillent à ce que les adhérents ne soient pas que des consommateurs d'activités et respectent les règles de la vie associative. La conduite des projets est gérée de façon collective et démocratique.

Il y a un véritable partage des compétences des administrateurs car ils sont issus de milieux diversifiés.

15 bénévoles animateurs d'ateliers :

Ils animent plusieurs activités : conte, accompagnement scolaire, jeu pyramide, poterie, couture, patchwork, chant, astronomie, théâtre. Ils transmettent auprès des adhérents « l'art du vivre et du faire ensemble », valeur essentielle de l'éducation populaire. Très à l'écoute des usagers de leurs ateliers, ils sont aussi « l'oreille » des salariés et du conseil d'administration.

Ils sont usagers, parents d'enfants inscrits à la MJC, citoyens actifs. Ils ont un attachement quasiment « familial » avec l'association qui n'existerait pas sans eux.

20 bénévoles ponctuels :

Certains sont des adhérents de la MJC, d'autres sont membres des associations partenaires, tous œuvrent pour aider l'équipe dirigeante et les salariés à réaliser des manifestations en direction du plus grand nombre comme le festival du conte et l'Open d'échecs qui ne pourraient pas se faire sans leur participation.

11 salariés en CDI (6 équivalent temps plein)

4 à temps complet :

ZAPERA	Florence	Directrice
CABASSO	Julien	Référent « enfance, famille »
EL AHMAR	Loris	Animateur socioculturel, référent jeunesse
CROUZAT	Laurence	Agent d'accueil, aide-comptable

7 à temps partiel :

DUPUIS	Marion	Agent d'accueil, animatrice théâtre	(31h)
TAOULILIT	Messaoud	Agent d'accueil, animateur jeu d'échecs	(contrat aidé : 26h)
JAMET	Stéfany	Animatrice danse, gymnastique et stretching	(14h)
CACHOULET	Ghislaine	Animatrice gymnastique et stretching	(6h)
RUL	Maryse	Animatrice gymnastique et stretching	(5h)
ESPUNA	Colette	Animatrice peinture dessin	(4h)
PEREIRA MARTINS	Mary	Animatrice « Baobar », intervenante en accompagnement scolaire	(13h)

Une dizaine d'animateurs en Contrat Engagement Educatif :

De l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement : 48H/ semaine, pendant les vacances scolaires.

11 intervenants extérieurs

BELLIER	Sophie	Yoga
BENAVENT	Jean-Pierre	Théâtre
BERNARDIN	Christine	Poterie et loisirs créatifs
BERTON	Candice	Théâtre et accompagnement scolaire
FRANCES	Damien	Théâtre d'improvisation
JOLIET	Marianne	Balèti (partenariat avec L'Avant-scène - Conservatoire de l'Agglo Béziers Méditerranée)
JOUVES	Joana	Arts plastiques
HEY	Anne-Marie	Pilâtes et yoga
LE CLOAREC	Valérie	Pilâtes et yoga
MARQUEZ	Fanny	Chant choral enfant
PASCAL MOUSSELARD	Philippe	Club et cours d'échecs

Statistiques des adhérents

Quartiers

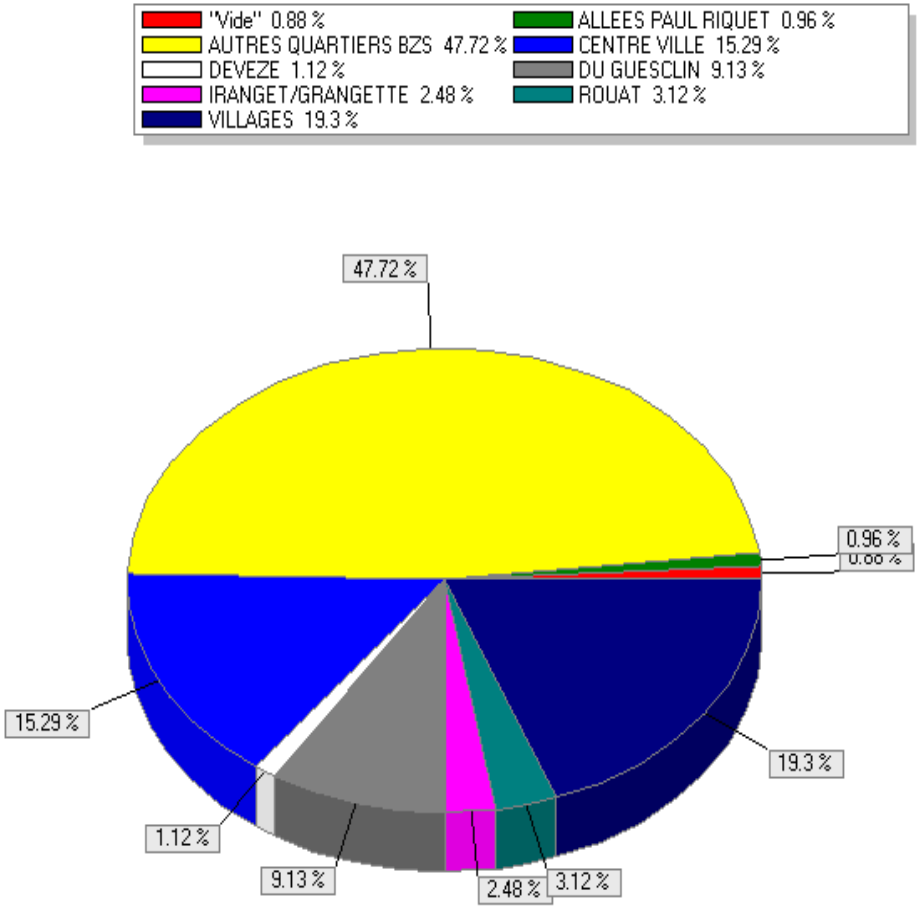

Age	Masculin		Féminin		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
0 – 12	172	14%	226	18%	398	32%
13 – 17	64	5%	93	7%	157	13%
18 – 25	10	1%	20	2%	30	2%
26 – 35	14	1%	32	3%	46	4%
36 – 60	46	4%	210	17%	256	20%
61 – 75	43	3%	239	19%	282	23%
76 – 99	14	1%	66	5%	80	6%
Total	**363**	**29%**	**886**	**71%**	**1249**	**100%**

Catégories Socioprofessionnelles	Pères		Mères		Adhérents majeurs	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Artisans	38	8%	1	0%	5	1%
Autres	29	6%	20	4%	15	3%
Bénéficiaires RSA	6	1%	11	2%	4	1%
Cadres	36	8%	40	8%	40	7%
Commerçants	20	4%	7	1%	5	1%
Demandeurs emploi	14	3%	22	4%	21	4%
Employés	149	32%	183	36%	114	21%
Enseignants	20	4%	34	7%	53	10%
Etudiants	1	0%	0	0%	3	1%
Formation professionnelle	4	1%	3	1%	0	0%
Ouvriers	39	8%	3	1%	4	1%
Professions libérales	38	8%	39	8%	13	2%
Retraités	7	2%	0	0%	256	46%
Sans profession	53	12%	143	28%	12	2%
Travailleurs sociaux	6	1%	6	1%	11	2%
Total	**460**	**100%**	**512**	**100%**	**556**	**100%**

Rapport de gestion

Activités réalisées entre le 1er septembre 2018 et le 31 août 2019

Approbation des comptes

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association entre septembre 2018 et août 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de ladite année. Vous prendrez ensuite connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes.

Les loisirs constituent un véritable projet de développement citoyen. La mixité sociale et la convivialité qui règnent dans les ateliers facilitent l'ouverture et la citoyenneté. La dimension intergénérationnelle est transversale. Les activités et les actions ne sont pas simplement juxtaposées, elles sont élaborées à partir du projet éducatif pensé dans une perspective de citoyenneté et de « faire ensemble » et répondent à deux enjeux : la cohésion sociale et la réduction des écarts culturels. Notre cœur de métier reste l'animation socioculturelle.

DEUX AXES TRANSVERSAUX	**1 - Le partenariat**
	2 - La participation des usagers et des adhérents

TROIS AXES D'INTERVENTION GENERAUX	**1 - Accès à la culture et aux loisirs éducatifs pour tous**	**2- Jeunesse**	**3- Accompagnement à la Parentalité**
OBJECTIFS GENERAUX	Répondre aux attentes des habitants en matière de loisirs	Accompagner un groupe de jeunes dans un parcours citoyen	Etre aux côtés des parents dans leurs fonctions éducatives
	Proposer des actions qui contribuent à l'acquisition d'un capital culturel	Développer une dynamique partenariale dans le cadre du collectif de la Maison des Adolescents	Favoriser les liens intrafamiliaux, interfamiliaux, intergénérationnels
	Créer des situations qui permettent de développer des rencontres et de rompre l'isolement	Accompagner les jeunes mineurs dans la démarche de création d'une association	Favoriser l'expression et la prise de responsabilité des familles
	Porter une attention particulière aux familles fragilisées		Permettre la mise en réseau des acteurs biterrois œuvrant autour du champ de la parentalité
OBJECTIFS OPERATIONNELS	Mieux communiquer en direction des familles éloignées des pratiques et des lieux culturels	Développer le pouvoir d'agir des jeunes	Développer la capacité d'agir des parents
		Former à la méthodologie de projet	Capitaliser les actions collectives et favoriser la coparentalité
		Accompagner dans la réalisation de projets	Faire connaître les savoirs- faire des familles
		Sensibiliser à la notion de citoyenneté	

Ce rapport de gestion porte sur l'Animation Globale et sur l'Animation Collective Famille

ANIMATION GLOBALE :

I° : Accès à la culture et aux loisirs éducatifs pour tous : actions ponctuelles, alsh, ateliers, commission "vivre ensemble le projet social"

II° : Accompagnement d'un groupe de jeunes dans un parcours citoyen : activités du club ados

ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE :

III° : Accompagnement à la parentalité : commission "activités des familles, Point Animation Information Famille, sorties MJC, sorties avec l'AFFB, ateliers parents-enfants, commission "parentalité" du réseau Santé, contrat local d'accompagnement à la scolarité

Animation Globale

Axe d'intervention n°1 du projet social : l'accès à la culture et aux loisirs éducatifs pour tous

Les actions nouvelles :

Types d'actions	Dates	Partenariat	Nombre participants	Commentaires
Zoo Project Antoine Page : vidéaste Lilas Carpentier : dessinatrice-graphiste Jean-Louis Gourreau : sculpteur Jean-Paul Planchon : photo-graphe	Novembre Mars	Alsh Valros Club ados : Ser-vian, Villeneuve, MJC Ecole primaire et Collège Sérignan Collège Lucie Au-brac IUT Médiathèque Séri-gnan Ciné Club Biterrois Fédération Ciné Club Méditerranée	Projections : 600 personnes Ateliers : 100 personnes Restitutions : IUT, MJC, Valros 200 personnes	La MJC a coordonné cette action d'éducation artistique et culturelle qui a bénéficié à des enfants, à des jeunes et à des adultes de la communauté d'agglomération Béziers Méditerranée. A l'initiative de deux artistes Antoine Page (vidéaste) et Lilas Carpentier (dessinatrice graphiste) cet hommage à Bilal Berreni, un jeune artiste « street art » engagé et humaniste assassiné en 2013 à 23 ans, a réellement concerné les équipes éducatives et les participants. Le soutien financier de la DRAC (13000€) a permis de mettre en œuvre des activités de qualité en direction des publics éloignés des pratiques culturelles. Les échanges lors des projections débats avec les ar-tistes ont démontré l'intérêt et l'implication des partici-pants. A l'unanimité les équipes éducatives souhaitent pour-suivre cette action partenariale et aller vers de nouveaux publics.
Les 50 ans	Octobre Mai		Inauguration : 100 personnes Spectacles : 180 personnes Ateliers parents-enfants : échecs, jeux de société, yoga, théâtre, poterie, impros, 50 personnes	La soirée théâtre et poésie, le balèti et les ateliers ont réuni les familles (adhérentes et non adhérentes), les partenaires, les bénévoles et les salariés. L'abeille a été choisi, à l'unanimité par les adhérents, comme animal totémique pour son sens « du faire ensemble ». L'exposition des toiles des ateliers « à la mode » de Bilal Berreni a impliqué les animateurs et les adhérents et le recueil réalisé par Ikram (en service civique) a donné à voir une image des richesses humaines qui font vivre la MJC. Ce moment de rappel des valeurs et des principes qui ont fondé et qui continuent à porter l'association ont été des moments de rencontres, d'échanges entre les générations, de participation et d'implication des usagers et des habitants.

Les actions reconduites

Types d'actions	Dates	Partenariat	Nombre participants	Commentaires
Spectacles théâtre amateur « Equinoxe » Cie MJC : les Pas sages à l'acte au profit de l'association « Autrement classe » «Ames à grammes » Cie De l'Inattendu « Cellule grise » Cie de Riquet « M.Malaussène » Cie Illusoire Jardin « Mélangez » Cie del Estaudel « La théorie du moineau » Cie la mise en bouteille Odyssée : « Le Horla » Cie théâtre Solaire « Poison » Cie Illusoire Jardin	22.09.2018 13.10.2018 17.11.2018 08.12.2018 19.01.2019 16.02.2019 23.03.2019	FNCTA	80 personnes en moyenne (adhérent et extérieur)	Sélection des spectacles par les bénévoles des deux Cies de la MJC. Ces spectacles contribuent à l'éducation artistique et culturelle que nous menons en direction du plus grand nombre. La formule « Odyssée » : 2 spectacles et une pause sandwich est un moment fort de convivialité et d'échanges entre les spectateurs et les comédiens. Nous avons fidélisé un public composé de non adhérents et d'adhérents.
Festival « cultivons le vélo » 2ème édition Pause pensée sur le thème : «d'où je viens, où je vais ? Toute une histoire … » animée par le pacte civique 34	17.05.2019	Ciné Club Biterrois Cirdoc Pacte Civique 34 Vélociutat	20 personnes (adhérent et extérieur)	Cette action s'inscrit dans la constitution d'un projet éducatif, culturel et citoyen, pour le respect de l'environnement. Une projection avec le ciné club à Mon Ciné et deux spectacles de théâtre ont eu lieu en octobre 2019 : - en direction des familles de l'Alsh « Le dernier rayon » par la Cie "1, 2, 3 … Soleils" - tout public « Le Sauvage » de et par Jéroê Gallician programmé par le Cirdoc à la MJC

Types d'actions	Dates	Partenariat	Nombre participants	Commentaires
Soirées conte - A la MJC : « Le petit chaperon rouge dans tous ses états » « Les souliers » - A Valras : « Veillée sur le sable »	18.10.2019 13.12.2019 17.05.2019		30 personnes par soirée environ	Ces soirées à l'initiative des bénévoles de l'atelier « Au fil du conte » sont des rendez-vous attendus, ils maintiennent la dynamique « contes pour adultes » avant et après le festival et font connaître les conteuses de la MJC. Ambiance conviviale.
Festival cont'O' folies 7ème édition Thème : « De la musique avant toute chose » Marraine : Sophie Pascuale		Lire et faire lire Point d'Appui Ciné Club Conservatoire Béziers Méditerranée Chameau Taquin Cie Risotto	1336 au total Scolaires : 738 Tt public : 545 Ateliers parents-enfants : 53	La programmation du festival a été recentrée sur une semaine. Plusieurs actions ont été organisées : concours, spectacles, ateliers parents-enfants ludiques et créatifs, jeux de société, Kamishibaï, thé, brunch. L'effort de communication en direction des familles a porté ses fruits : le nombre des participants a augmenté. Mobilisation importante des enseignants des écoles maternelles et élémentaires. Partenariats très fructueux.
Open d'Echecs 18ème édition	27 et 28.04.2019	Fédération Française Echecs	191 participants 41 clubs représentés : France, Maroc, Espagne, Luxembourg, Angleterre	Augmentation du nombre de joueurs (+45). Implication importante et efficace des animateurs et des bénévoles. Excellente organisation et satisfaction des joueurs. L'Open participe à l'animation globale de la ville, il ne pourrait pas exister sans les bénévoles.
Alice dans Béziers Restitution	16.10.2018	Fonds propres de l'association LUOGA	150 personnes environ : dont une trentaine de familles de Jean Gaillac et de la MJC	Ce projet d'écriture urbaine initié par l'association Luoga, qui avait recueilli la parole des usagers et des adhérents en 2018 a été mis en scène par Pierre Astrié (Cie Là-bas théâtre) et lu par 5 bénévoles de la MJC à la maison d'enfants Jean Gaillac. Partenariat constructif, implication importante des bénévoles, qualité des textes.

Types d'actions	Dates	Partenariat	Nombre participants	Commentaires
« C'est mon patrimoine » **« Zones illusoires »** 10ème édition Artistes : Jean-Louis Gourreau Jean-Paul Planchon Joana Jouves Jean-Christophe Alix Restitution à la MJC	Du 23 au 26 avril 2019 Et du 9 au 25 juillet 2019 25.07.2019	Maison de quartier Georges Brassens Médiathèque de Sérignan	Ateliers : 43 participants (29 filles et 26 garçons) : 24 enfants, 12 jeunes et 7 seniors Maison de quartier Brassens et ALSH de la MJC 80 personnes environ	A partir de l'œuvre de Dado, Domaine des Orpellières à Sérignan Plage, les participants à partir de leurs ressentis ont visualisé différentes zones : l'écoute, l'observation de l'environnement puis ont expérimenté le processus de la création. En avril : atelier de dessins sur différents supports (livre, papier, carton plume) en direction des enfants et des seniors de Brassens. En juillet : 4 ateliers : structure en bois, prise de son et montage, arts plastiques, volumes en bois en direction des enfants et des jeunes de l'Alsh de la MJC. Cette manifestation qui se déroule sur le plan national est importante pour la MJC. Elle nous donne les moyens de proposer à des publics, issus de territoires éloignés de la culture, de découvrir le patrimoine au travers d'ateliers et d'activités artistiques pluridisciplinaires et intergénérationnelles. Le partenariat avec la maison de quartier Georges Brassens a été consolidé au fil des éditions et le résultat est satisfaisant pour tous les participants.
Initiation à l'informatique Animateur détaché par Orange Solidarité	Mercredi 9h-11h Octobre à avril	Orange Solidarité	8 personnes	Ce partenariat est très utile car il permet à des seniors de se familiariser avec les nouvelles technologies. L'animateur a assuré un suivi personnalisé. Ambiance conviviale.
Analyse à partir d'extraits de films	21.02.2019	Ciné Club Biterrois	Environ 50 personnes	Animé par des bénévoles du ciné club cette action a une réelle fonction d'éducation à l'image. Il reste à faire un effort de communication pour augmenter le nombre d'adhérents présents.
Accueil de Loisirs Sans Hébergement Activés ludiques et sportives, sorties et activités d'éducation artistique et culturelle	Vacances scolaires : Automne 2018		Sur l'année : 314 inscrits 278 présents Nombre d'enfants différents : 202	Le projet éducatif s'inscrit dans deux missions de la MJC 1- le développement des actions de loisirs éducatifs 2- l'accompagnement des jeunes dans la constitution d'un projet culturel et citoyen

Types d'actions	Dates	Partenariat	Nombre participants	Commentaires
	Hiver Printemps Juillet 2019 De 8h-30 à 18h30			L'ALSH se veut un espace complémentaire à la famille et à l'école, un lieu de loisirs éducatifs où les enfants et les jeunes prennent du plaisir à faire. La fonction sociétale de cette prestation de service est très primordiale : mixité des publics, apprentissage des codes du vivre et du faire ensemble pour les enfants et les ados, accompagnement des parents dans leur rôle éducatif, découverte de pratiques et de lieux culturels, formation des animateurs saisonniers et des animateurs stagiaires à des méthodes pédagogiques participatives. Les familles ont une place centrale dans la vie de l'Alsh. Les parents sont régulièrement sollicités pour donner des idées sur l'organisation.
Les ateliers : Présentation du travail de l'année Chant (adultes et enfants), poterie, arts plastiques, danse, théâtre et improvisation	Mai -juin 2019	EHPAD « Les cascades » EHPAD de Capestang		Les ateliers ont un rôle important car ils permettent à des personnes seules de pratiquer une activité de détente et de créer des liens. Les animateurs, « relais et oreilles » des adhérents, organisent des sorties, des repas et des goûters partagés qui favorisent ces moments « d'ouverture aux autres ». Le gala de danse à Zinga Zanga a été très apprécié par les participants et les spectateurs. Les parents se sont à nouveau investis dans l'organisation. Les prestations des ateliers «théâtre enfant et chant adulte» en EHPAD sont à renouveler car les échanges entre les résidents et les bénévoles ont été très enrichissants.
Commission « vivre ensemble le projet »	12.2018 16.05.2019		33 bénévoles	L'existence de cette commission est essentielle pour le fonctionnement du centre social. Les bénévoles y répercutent les besoins des usagers et sont des forces de proposition. L'objectif de cette année a été la préparation de la fête des 50 ans de l'association et les réflexions ont porté sur la façon d'impliquer les habitants.

Prêts de salle aux partenaires : Association Kyo'Hon, MACIF, Société de Sciences Naturelles, Comité de Quartier, Hôpital de Jour, Dispositif de Réussite Educative, Ecole des Parents et des Educateurs 34, CAF, Ciné club Biterrois, Association Episode, Collège Paul Riquet, Association des Familles du Faubourg et du Biterrois, Association Biterroise des Instituteurs.

Axe d'intervention n°2 du projet social : la jeunesse

La fonction de l'animateur est de prendre en compte les attentes des jeunes, de confronter ces attentes au projet éducatif de l'association et d'accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets car il ne s'agit pas de creuser un fossé mais bien d'œuvrer à organiser des passerelles entre les générations.

Objectifs opérationnels :

Encourager l'expression des enfants et des jeunes
Les aider à s'organiser pour réaliser leurs projets sportifs et culturels
Les impliquer dans les manifestations de la MJC

Types d'actions	Dates	Partenariat	Nombre participants	Points forts / Points faibles
Club ados Bourse aux cadeaux Vide grenier Festival Gaming (jeux vidéo) Participation jeux de société à la manifestation « Amène ta chaise » organisée par la Fédération des Cinés Clubs de la Méditerranée Séjour à Rennes	 19.12.2018 27.03.2019 08.06.2019 23.07.2019 Du 07.08.2019 Au 11.08.2019	 Comité de quartier Fédération des Cinés Clubs de la Méditerranée	Une moyenne de 12 jeunes (14-18 ans) 11 jeunes	Le club ados a pris en charge trois types d'action : des actions d'autofinancement tout au long de l'année, l'organisation de jeux en direction des enfants de l'ALSH et l'organisation d'un séjour pendant les vacances scolaires. Lors de réunions régulières, les jeunes déterminent des projets et les présentent aux adhérents lors de l'AG. Ils mettent en place un accompagnement entre pairs. Le club ados est dans une démarche d'émancipation, car les jeunes sont confrontés aux principes de réalité. Certains ados plus âgés s'orienteraient vers la formation « BAFA », nous leur proposons d'abord une place d'aide-animateur à l'ALSH afin qu'ils « touchent du doigt » le métier avant que les familles investissent financièrement. L'animation du club ados, prise en charge par le référent enfance-jeunesse-famille dans le cadre des ses missions, a consolidé le groupe et lui a permis de mieux s'investir dans les actions. Il faut poursuivre le travail d'information et d'accompagnement en direction des 11 – 13 ans avec une volonté de mener une communication ciblée en direction des filles pour renouveler le club ados.

Action Collectives Familles

Axe d'intervention n°3 du projet social : l'accompagnement à la parentalité

Ce projet spécifique fait partie intégrante du projet social d'animation globale.

Depuis des années la MJC organise des actions en direction des familles afin de contribuer à l'amélioration de leur vie quotidienne. Suite à l'agrément "centre social" en avril 2017, l'animateur a occupé une nouvelle fonction (75 % de son temps de travail) «référent enfance jeunesse famille » et a mis en place deux nouvelles actions au sein de la MJC :

- une permanence, tous les mercredis de 9h à 12h et sur rendez-vous, afin d'assurer aux familles un suivi individualisé pour accomplir des démarches administrative

- l'animation d'un espace aménagé le « Point Animation Information Familles », tous les mercredis de 13h30 à 18h30, afin d'accueillir les habitants du quartier et leur permettre de passer du temps avec leurs enfants.

Nous portons une attention particulière aux familles des enfants qui bénéficient du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité tant sur le plan de la compréhension des droits et des devoirs inclus dans la charte du CLAS que sur le plan de la diffusion de l'information concernant les sorties et les ateliers parents-parents.

Notre communication a été plus efficace et nous avons mieux repéré les attentes des familles.

Deux personnes représentent la commission « activité des familles » à la commission « vivre ensemble le projet social ». Elles sont « force de proposition » et de communication par rapport aux offres destinées aux familles sur le territoire.

Le référent est détaché auprès de la commission parentalité du réseau santé de l'Agglo et à ce titre il a collaboré aux différentes instance de réflexion de ce réseau et a participé à la mise en place d'action en direction des familles du territoire.

Actions en direction des familles

Actions	Commission Activités des familles	Point Animation Information Famille	Sortie MJC	Sortie AFFB	Ateliers Parents-enfants	Animations Réseau santé et EPE 34*
Rappel des objectifs	- Favoriser l'expression et la prise de responsabilité des familles - Accompagner les familles dans la réalisation de leurs projets - Favoriser l'amélioration du fonctionnement du centre	Développer le point accueil famille et créer un espace ressource dédié - Accueillir, écouter, accompagner et orienter les parents	- Favoriser les liens intrafamiliaux, inter-familiaux, intergénérationnels - Favoriser des échanges autour de temps conviviaux	- Favoriser les liens entre les différents publics du territoire	- Développer des temps partagés parents-enfants	- Permettre la mise en réseau des acteurs du biterrois œuvrant autour du champ de la parentalité
Nombre de jours d'ouverture	4 réunions	33 jours d'ouverture	Hors vacances scolaires : 5 sorties Pendant les vacances : 8 sorties	7 sorties en demi-journée Une en journée	Deux journées : festival du conte fête des 50 ans	6 réunions du groupe de travail 3 réunions du comité technique 7 réunions de l'EPE 34 Une journée départementale « Parentalité 34 »
Fréquentation	16 familles différentes	Le mercredi matin : 10 personnes au total Le mercredi après-midi : en moyenne une dizaine de familles	Une moyenne de 27 personnes par sortie Les familles ont participé de 1 à 11 sorties. Total de familles différentes : 69	29 personnes en tout nombre de personnes différentes : 18	En tout 8 familles inscrites	Commission : En moyenne une vingtaine de personnes sur les trente invitées. Plénières : une trentaine. Comité technique entre 8 et 16 personnes. Réunions des référents locaux minimum de 12 personnes.

Actions	Commission Activités des familles	Point Animation Information Famille	Sortie MJC	Sortie AFFB	Ateliers Parents-enfants	Animations Réseau santé et EPE 34*
Typologie des familles	4 familles quartier du Guesclin 5 familles Centre ville 5 familles Autres quartiers 1 famille Village	2 familles quartier du Guesclin 3 familles Centre ville 5 familles Autres quartiers	69 familles différentes sur l'année.	6% du Guesclin 22% Centre Ville 50% Autres quartiers 22% Villages	8 familles inscrites au festival du conte 10 familles pour la fête	
Evaluation	Participation régulière des personnes, certaines ont même proposé du temps bénévole pour la MJC. Les personnes ont listé des propositions qui feront l'objet d'une demande au REAAP.	L'accompagnement administratif a été réalisé à 80%. Certaines personnes ont été orientées vers d'autres partenaires. Les familles ont réellement investi le lieu. Les anciens expliquent le fonctionnement aux nouveaux. Les locaux commencent à devenir trop petits !	Choix des sorties pertinent, très apprécié Augmentation des familles bénéficiaires du Clas	Les deux référents ont l'habitude de travailler ensemble, ce qui a incité les participants à faire de même. Organisées en journées ces sorties ne concernent que les personnes qui ne travaillent pas.	Parents et enfants ont fait des réalisations communes dont ils ont été très fiers !	Fonctionne comme un observatoire : liste ce qui se déroule sur le territoire et fait remonter les besoins constatés aux politiques. Met en place des projets : journée parentalité. journée départementale (plus de 250 personnes). Echanges entre professionnels constructifs.

* Réseau santé de l'Agglo Béziers Méditerranée : co-animation de la commission parentalité
EPE 34 : Ecole des Parents et des Educateurs : référent local du réseau départemental

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Ce dispositif propose aux enfants et aux jeunes l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école et qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.

Le CLAS s'adresse aux enfants pour lesquels un besoin a été repéré. L'orientation se fait en accord avec les parents et en lien avec les enseignants.

Types d'actions	Dates	Partenariat	Nombre de participants	Commentaires
Ateliers de pratiques culturelles avec des enfants des écoles élémentaires (CE2- CM1- CM2)	De septembre à juin 2019	Ecoles : Sévigné Cordier Jean Jaurès, Casimir Péret Pellisson La Madeleine	22 enfants	Il est proposé aux bénéficiaires deux types d'actions : des ateliers de pratiques culturelles pour les élèves des écoles élémentaires et un suivi individuel pour les collégiens. Une intervenante, comédienne professionnelle, propose aux enfants des ateliers culturels afin de les aider à développer et à mobiliser les moteurs de l'apprentissage (travail d'écriture, travail d'expression orale). Puis les acquis sont valorisés (présentation des productions devant les enseignants et les familles). Pour faciliter leur accès aux lieux d'histoire et de culture des sorties et des visites patrimoniales sont organisées et une personne est dédiée à la communication en direction des familles en situation de fragilité.
Accompagnement individualisé avec des élèves de collèges et lycée		Collèges : Henri IV, Paul Riquet, Lucie Aubrac, Jean Perrin, La Dullague, Marcel Pagnol Lycée : Jean Moulin	22 jeunes	Les collégiens s'inscrivent directement à la MJC et sont mis en relation avec des bénévoles en fonction de leurs besoins. Les intervenants favorisent le travail sur l'expression de la langue française à l'oral et à l'écrit dans toutes les matières car c'est l'origine des difficultés scolaires et d'apprentissage des élèves qu'ils accompagnent. Ils mobilisent pour cela les moyens mis à leur disposition : ouvrages pédagogique, outil informatique et plate formes pédagogiques en ligne. Les collégiens participent également aux sorties. Augmentation du nombre de bénévoles, 3 l'an passé, 6 en 2018-2019 Participation active des enfants et des jeunes. Satisfaction des équipes enseignantes et des familles. Hausse de la participation des familles dans les sorties.

Rapport Moral

Actions reconduites :

Hausse de la participation des usagers lors des manifestations : Festival du conte, Open d'Echecs, soirées théâtre, gala modern'jazz
Implication plus importante des partenaires : Zoo Project, C'est Mon Patrimoine, Alice, Journée parentalité, Cultivons le vélo
Manifestations locales auxquelles nous avons participé : Connecte tes réseaux, Amène ta chaise
Actions du club ados en partenariat avec le comité de quartier : bourse aux cadeaux au profit du téléthon, vide grenier culturel, Amène ta chaise
Séjours ados à Rennes
Participation active du référent enfance, jeunesse, famille aux commissions du réseau santé de l'agglo, de L'Ecole des Parents et des Educateurs du département et du groupe de réflexion sur les radicalités,
Hausse des actions parentalités : accompagnement administratif et accueil des familles dans le cadre du Point Animation et Information des Familles
Fréquentation toujours aussi importante du centre de Loisirs avec encore un nombre important de demandes en attente
Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité : augmentation du nombre d'accompagnateurs bénévoles des collégiens, implication importante et de qualité de la Cie Risotto en direction des primaires, satisfaction des participants, des familles et des enseignants.

Actions nouvelles :

Zoo Project
Pour les 50 ans de la MJC : Mobilisation importante des bénévoles et d'une partie des adhérents : réalisation des calicots et participation aux manifestations

Pierre Pagès, Président

Rapport du commissaire aux comptes

A l'Assemblée Générale de la MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE RAYMOND TRENCAVEL,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimés nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

21

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L 612-5 du Code de Commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

1°/ Subventions de la Ville de BEZIERS

Personne intéressée	Objet	Montant
Ville de Béziers	*Subventions d'exploitation :*	
	Fonctionnement 2019	152 500 €

2°/ Mise à disposition de locaux par la Ville de BEZIERS

Personne intéressée : Ville de BEZIERS

Nature et objet :
La Ville de BEZIERS met gratuitement à la disposition de la MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE des locaux et un amphithéâtre. Ces locaux, tous nécessaires à son bon fonctionnement, se situent à BEZIERS 13 A boulevard Du Guesclin.
La ville prend, en outre, en charge les frais de consommation d'eau, d'électricité et de chauffage et elle paie les assurances incombant au propriétaire.

La ville peut disposer, pour des actions culturelles et éducatives, de l'amphithéâtre ou de la salle de spectacles avec son propre matériel en accord avec la MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE dans le cadre d'une programmation trimestrielle et sous la limite de trente utilisations par an. Dans ce cadre, l'assurance de la ville se substitue intégralement à celle de la MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE pendant toute la durée de l'occupation.

Modalités :
La valeur locative des biens mis à disposition et les frais d'énergie pris en charge par la ville n'ont pas été évalués.

22

BOUJAN SUR LIBRON,
Le 3 janvier 2020

SAS A2H AUDIT - HARDTMEYER-HUC

J. BILLY

A l'Assemblée Générale de la MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE RAYMOND TRENCAVEL,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE RAYMOND TRENCAVEL relatifs à l'exercice clos le 31 Août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

2-1-Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2-2-Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

23

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les comptes annuels ont été arrêtés dans le respect des règles et principes comptables actuellement en vigueur qui n'ont fait l'objet d'aucune interprétation ni d'aucune option.

- Aucun élément significatif n'est constitué à partir d'estimations fondées sur des décisions subjectives.

- Les contributions volontaires en nature sont bien mentionnées dans les comptes annuels, soit au pied du compte de résultat, soit dans l'annexe.

Dans le cadre de notre mission, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans la note annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4- Vérification du rapport moral et financier et autres documents adressés aux Adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

24

5- Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6- Responsabilité du Commissaire aux Comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

BOUJAN SUR LIBRON,
Le 3 Juin 2020

SAS A2H AUDIT - HARDTMEYER-HUC

J. BILLY

25

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte de Résultat

Etat exprimé en **euros**

		31/08/2019	31/08/2018
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	13 025	15 943
	Prestations de services	294 962	275 526
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	233 943	212 488
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations	9 175	9 096
	Autres produits de gestion courante	930	3 199
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	9 130	10 551
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	**561 165**	**526 803**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	9 412	10 232
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	206 751	207 589
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 872	4 280
	Rémunération du personnel	211 574	228 198
	Charges sociales	75 157	92 058
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	7 275	4 298
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	2 385	1 947
	Total des charges d'exploitation	**516 425**	**548 602**
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**44 739**	**(21 799)**
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérets et produits financiers	2 765	2 047
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérets et charges financières	324	302
	2 - RESULTAT FINANCIER	**2 440**	**1 745**
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	**47 180**	**(20 055)**
	Produits exceptionnels	2 679	17 114
	Charges exceptionnelles	1 890	1 581
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	**789**	**15 534**
	Impôts sur les sociétés	370	375
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	7 700	35 800
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	17 500	7 700
	TOTAL DES PRODUITS	**574 308**	**581 764**
	TOTAL DES CHARGES	**536 509**	**558 560**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**37 799**	**23 204**
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**PRODUITS**	**69 571**	**71 050**
	Bénévolat	69 571	71 050
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES	**69 571**	**71 050**
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole	69 571	71 050

S.H.H C.A.C

27

Bilan Actif

	Etat exprimé en **euros**	31/08/2019 Brut	31/08/2019 Amort. et Dépréc.	31/08/2019 Net	31/08/2018 Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	25 965	21 020	4 945	300
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	305 582	292 555	13 027	2 538
	Autres immobilisations corporelles	75 187	66 744	8 443	2 197
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	**406 734**	**380 319**	**26 415**	**5 035**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	86 677		86 677	67 224
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	28 203		28 203	28 203
	DISPONIBILITES	480 439		480 439	479 304
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	4 954		4 954	5 941
	TOTAL (II)	**600 273**		**600 273**	**580 672**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**1 007 007**	**380 319**	**626 688**	**585 708**

S.H.H C.A.C

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/08/2019	31/08/2018
Fonds associatifs	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	188 544	188 544
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	192 949	169 745
	Report à nouveau	57 331	57 331
	Résultat de l'exercice	**37 799**	**23 204**
	Total des fonds propres	**476 623**	**438 824**
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	**476 623**	**438 824**
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		748
	Total des provisions		**748**
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	17 500	7 700
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	**17 500**	**7 700**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales	25 435	25 455
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	15 603	11 811
	Produits constatés d'avance	91 526	101 169
	Total des dettes	**132 564**	**138 435**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**626 688**	**585 708**

S.H.H C.A.C

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	37 799,06	23 203,92
(1) Dont à moins d'un an	132 564	138 435
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

ENGAGEMENTS DONNES

Subventions et Prestations de service

Financeurs	2016-2017	2017-2018	2018-2019
L'AGGLO BÉZIERS MÉDITERRANÉE		2 500	4 500
CAF	139 475	153 511	143 535
Conseil Général 34	1 600	1 200	500
Centre National Du Sport	1 500	1 500	
Direction Régionale des Affaires Culturelles	8 000	4 000	16 500
Etat	17 511	15 511	12 700
Région	500		1 000
Ville de Béziers	152 400	152 400	152 500

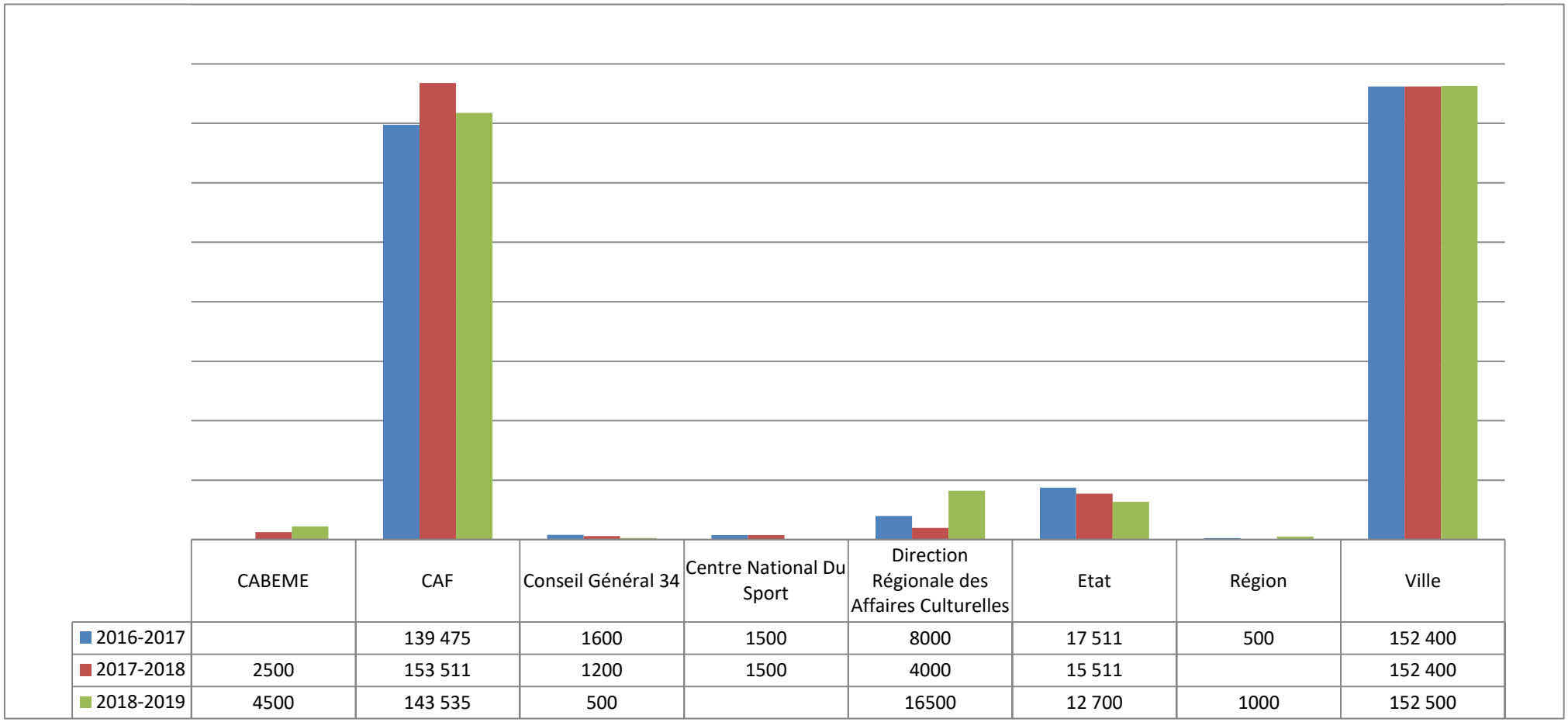

	CABEME	CAF	Conseil Général 34	Centre National Du Sport	Direction Régionale des Affaires Culturelles	Etat	Région	Ville
2016-2017		139 475	1600	1500	8000	17 511	500	152 400
2017-2018	2500	153 511	1200	1500	4000	15 511		152 400
2018-2019	4500	143 535	500		16500	12 700	1000	152 500

Détail des produits et des charges

Le total des produits de fonctionnement de l'association pour 2018-2019 s'élève à 561 165€ contre 526 803€ l'an passé, se décomposant comme suit :

Prestations de services :	**294 962€**	contre : 275 526€ en 2017/2018
Subventions :	**233 943€**	contre : 212 488€ en 2017/2018
Adhésions :	**9 175€**	contre : 9 096€ en 2017/2018
Reprise provisions, transferts charges :	**9 130€**	contre : 10 551€ en 2017/2018
Autres produits :	**930€**	contre : 3 199€ en 2017/2018
Ventes diverses :	**13 025€**	contre : 15 943€ en 2017/2018

Le total des charges de fonctionnement de l'association pour 2018/2019 s'élève à 516 425€ contre 548 602€ l'an passé, se décomposant comme suit :

Achats :	**9 412€**	contre : 10 232€ en 2017/2018
Autres achats et charges externes :	**206 751€**	contre : 207 589€ en 2017/2018
Impôts et taxes :	**3 872€**	contre : 4 280€ en 2017/2018
Salaires :	**211 574€**	contre : 228 198€ en 2017/2018
Charges sociales :	**75 157€**	contre : 92 058€ en 2017/2018
Dotations aux amortissements et provisions	**7 275€**	contre : 4 298€ en 2017/2018
Autres charges :	**2 385€**	contre : 1 947€ en 2017/2018

Le résultat courant non financier de l'association pour 2018/2019 ressort à **44 739€** contre un résultat négatif de 21 799€ en 2017/2018

S'y ajoutent :

Le résultat financier positif de 2 440€ contre 1 745€ en 2017/2018
Le résultat exceptionnel positif de 789€ contre un résultat exceptionnel positif de 15 534€ en 2017/2018
Le résultat de la balance entre les ressources non utilisées et les engagements à réaliser **donne un solde de 9 800€** contre 28 100€ en 2017/2018
Le résultat de l'année 2018/2019 ressort à un **excédent 37 799€** contre un excédent de 23 204€ en 2017/2018
Nous vous proposons d'affecter cet excédent **de 37 799€ au compte de réserves**

Modifications intervenues dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation retenues :
La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Evolution prévisible de l'activité et perspectives d'avenir : l'association continue son action dans les domaines qui lui sont dévolus.

Rapport Financier

Le résultat net comptable 2018-2019 est de 37 799€.

En première analyse nous pouvons constater qu'il n'y a pas eu de variation significative : le total des charges a diminué de 5.87% et le total des produits a augmenté de 6.52%.

La diminution des charges de fonctionnement s'explique par une baisse des postes salaires et charges sociales due au départ de l'animateur théâtre et des exonérations de la loi Fillion.

Dans les produits de fonctionnement, contrairement à l'an passé, nous constatons une variation à la hausse de 9.41% due à une participation plus importante aux activités.

Concernant les subventions, il y a une variation positive de 10.10% :
Nous avons reçu des subventions supplémentaires :

- de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'un montant de 13 000€ car nous avons coordonné un nouveau projet intitulé Zoo Project.
- de l'Etat : Fonjep, aide au financement du poste de Julien et du Commissariat Général à l'Egalité des Territoires
- de l'Agglo Béziers Méditerranée : Aide aux projets C'est Mon Patrimoine, Vivre Mon Quartier et Projets jeunesse

Budget prévisionnel

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 – Achats	**39 000**	**70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services**	**300 000**
Prestations de services	18 000	Participation des adhérents	175 000
Achats matières et fournitures	7 000	Prestation de service CAF	100 000
Autres fournitures	14 000	Vente de marchandises	13 000
61 - Services extérieurs	**38 100**	Autres produits	12 000
Locations	7 000		
Entretien et réparation	22 100		
Assurance	8 000		
Documentation	1 000		
62 - Autres services extérieurs	**143 000**		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	105 000	**74- Subventions d'exploitation**	**214 100**
Publicité, publication	1 000	Ville	152 600
Déplacements, missions	27 000	CAF	42 000
Services bancaires, autres	10 000	Etat	15 500
63 - Impôts et taxes	**4 000**	Département Hérault	2 000
Impôts et taxes sur rémunération,		Agglo Béziers Méditerranée	2 000
Autres impôts et taxes	4 000		
64- Charges de personnel	**300 000**		
Rémunération des personnels	220 000		
Charges sociales	80 000		
Autres charges de personnel			
65- Autres charges de gestion courante	**1 000**	**75 - Autres produits de gestion courante**	**10 000**
		Adhésions	9 000
		Collecte et dons	1 000
66- Charges financières	**2 000**	**76 – Produits financiers**	**2 000**
68- Dotation aux amortissements	**5 000**	**78 – Reprises sur amortissements et provisions**	**6 000**
TOTAL DES CHARGES	**532 100**	**TOTAL DES PRODUITS**	**532 100**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**	
86- Emplois des contributions volontaires en nature	**69 571**	**87 - Contributions volontaires en nature**	**69 571**
Secours en nature		Bénévolat	69 571
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole	69 571	Dons en nature	
TOTAL	**601 671**	**TOTAL**	**601 671**

Rapport d'Orientation

Les actions renouvelées :

8ème Festival « Cont'o Folies » et soirées contes par l'atelier Au Fil du Conte
11ème édition de C'est Mon Patrimoine : « Il était … une fois Baeterrae » sur le patrimoine culturel de la ville de Béziers
27ème édition « Odyssée Théâtre »
19ème Open d'Echecs
4ème Festival Cultivons le vélo
Sorties patrimoniales, sportives et culturelles pour les familles
Vide grenier avec le comité de quartier de Champ de Mars
Animation famille jeux de société le mercredi et le samedi de 13h30 à 18h30

Nouvelles actions :

Vivre Mon Quartier
Laissons-Les Parler (suite de Zoo Project)
Séjour pré-ados à Capestang du 21 au 23 décembre 2019 et séjour ados en cours d'élaboration avec le club ados

Catherine Aupetitgendre et Colette Derdevet-Meneau, vice-présidentes

Restructuration de l'équipe :

Départ à la retraite de la directrice Esméralda Massiès et prise du poste par Florence Zapéra
Embauche d'un Animateur socioculturel et jeunesse au 2 septembre dont la période d'essai n'a pas été concluante
Départ volontaire de Marion Dupuis, agent d'accueil, le 13 décembre 2019 pour une réorientation professionnelle
Embauche depuis le 2 janvier 2020 de Vanessa Larroque, assistante administrative et chargée de projets culturels à temps complet
Embauche à venir d'un animateur jeunesse à temps partiel 21h

Manifestations 2020

Festival Cont'o folies *« L'oiseau qui vit de l'air du temps »*

Vendredi 24 janvier à 16h30 et 20h30 : « LITTLE BIRD » en partenariat avec le Ciné-Club Biterrois - Tout public - 1h20
Vendredi 31 janvier à 18h30 : Inauguration par le parrain Philippe Charleux
à 20h : « Comme un oiseau sur la branche » de Philippe Charleux - Dès 7 ans - 1h
Samedi 1er février de 14h à 17h : Animations familles *gratuites* sur inscription
à 16h : T conté « Ouvrez la cage aux oiseaux » par Au Fil du Conte - Public ados/adultes - 1h
à 17h15 : Film d'animation en partenariat avec le Ciné-Club Biterrois - *Gratuit* - Familles - 1h30
à 19h : Scène ouverte aux conteurs - Entrée libre - Public ados/adultes - 1h
Dimanche 2 février à 10h : Brunch conté par *Au fil du conte* - Public ados/adultes - 1h30
Mercredi 5 février à 15h : « Souffle-plume » par Hélène Bardot - Tout public - 1h
Vendredi 7 février à 18h30 : « Nannette ou l'arbre merveilleux » de Séverine Sarrias en partenariat avec le Cirdoc - Dès 8 ans - 1h15

Février

Samedi 29 à 20h30 : « Un grand cri d'amour » Création Cie Les Pas Sages à l'Acte

Mars

Jeudi 5 à 18h : Analyse filmique avec le Ciné Club Biterrois
Samedi 21 à 18h et 21h : Odyssée théâtre

Avril

Samedi 18 et dimanche 19 : 19ème Open d'échecs
Samedi 25 à 20h30 : Théâtre « Le coursier » Cie Le petit théâtre du sud

Mai

Samedi 16 mai à 20h30 : Soirées théâtre amateur « Dancing » Cie TQS

Juin

Du 10 au 27 : Présentations de fin d'année des ateliers
Mercredi 24 et jeudi 25 : gala modern'jazz à Zinga Zanga

Pour obtenir des informations sur les manifestations, vous pouvez vous adresser à l'accueil ou consulter le site internet de la MJC CS : ***www.mjc-beziers.org***

Je souhaite pour 2020 que les valeurs de partage d'entraide et de solidarité continuent de rayonner au fronton de notre jolie maison, que chacun trouve sa place dans ce lieu de vie et dans ses futurs projets.

Que 2020 soit lumineuse pour tous !

Béziers mjc Centre Socioculturel

Le Président, le Conseil d'Administration et l'Équipe d'Animation